

CONVENTION DE FORMATION YOGA

22 AOÛT 2015

ENTRE :

ECOLE DE FORMATION SATTVA
N° SIRET : 507 926 830 000 21 - APE 85517

ET :

NOM -----
 PRENOM -----
 N° tél. -----
 Adresse -----

 Mail -----

POUR :

La formation de professeur de Yoga et d'approfondissement du Yoga Intégral

LIEU :

A L'ECOLE DE YOGA SATTVA
8 RUE DU GRAND CHAMP – THEIX
63122 St GENES CHAMPANELLE

PROGRAMME : (sous réserve de modifications)

Cycle 2015-2016	Thèmes des journées théorico-pratiques
24-25 octobre 2015 21-22 novembre 2015 12-13 décembre 2015 23-24 janvier 2016 12-13 mars 2016 2-3 avril 2016 21-22 mai 2016 25-26 juin 2016	Hatha Yoga 1 : Les équilibres et les postures debout Raja Yoga 1 : Régulation respiratoire dans les postures Hatha Yoga 2 : Les flexions et les postures au sol 1 Raja Yoga 2 : Points de concentration dans les postures Hatha Yoga 3 : Les extensions et les postures au sol 2 Raja Yoga 3 : Mantras et mudra dans les postures Hatha Yoga 4 : Les inversions et les torsions Raja Yoga 4 : Pranayamas, Nidrā et méditations
15-19 août 2016	Stocker l'énergie avec les postures selon la codification traditionnelle

HORAIRES :

9H-12H30 et 13h30-17h (sous réserve de modulation à voir avec le formateur)

ELEMENTS PEDAGOGIQUES :

La pédagogie utilisée suit une alternance entre la pratique et la théorie.

Le stagiaire bénéficie :

- De livrets pédagogiques en Yoga et en Ayurvédà
- De fiches techniques sur les thèmes abordés en journées et une trame à suivre
- Des enseignements, des cours pratiques et un suivi personnalisé

Une bibliographie sera à étudier et des pratiques seront à réaliser chez soi.

Une feuille de présence atteste de l'assiduité de chaque participant.

DISPOSITIONS FINANCIERES :

Le montant de l'action de formation pour 2015-2016 est de :

1800 € l'année (TTC)

MODALITES DE PAIEMENT :

- PAIEMENT EN 1 FOIS : un chèque de 1800 € (ou 1800 €-200 € d'avance soit 1600 €)
- PAIEMENT EN 12 FOIS : 12 chèques de 150 € à établir maintenant
- PAIEMENT EN 8 FOIS : 8 chèques de 225 € à établir maintenant
- PAIEMENT EN 4 FOIS : 4 chèques de 450 € à établir maintenant

- PAIEMENT EN ... FOIS : ... chèque(s) de 190 € à établir maintenant pour le(s) stage(s) suivant(s) :

Les chèques seront encaissés le 05 du mois à partir du mois d'octobre 2015

La présente convention peut être dénoncée, par l'une ou l'autre des parties signataires, par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de deux mois.

Fait à ... , en deux exemplaires, le ...

Philippe FRADIN

Pour le stagiaire,
Phrase manuscrite, lu et approuvé,
Bon pour engagement,

Signature,